

université d'Angers, Cufco (Service de formation continue)

Première journée d'étude du Master 2 professionnel  
« Direction d'équipements et de projets  
dans le secteur des musiques actuelles »

À Angers, le mardi 10 octobre 2006

**séance de la matinée**

- **Échanges autour de la contribution de Dominique Sagot : « Quel modèle économique pour les scènes de musiques actuelles ? »** parue dans le numéro Musiques actuelles : un pas de côté, Volume, 2005-2.

Les lieux de diffusion présentent des formes hétérogènes, les scènes de musiques actuelles sont des entreprises de spectacle vivant insérées dans une filière industrielle. Souvent liée à des initiatives associatives et militantes, elles poursuivent des objectifs non strictement commerciaux. Les spécificités induisent une économie plurielle qui dessine une grande variété de modèles organisationnels. La première discussion de cette matinée aura pour objectif d'analyser la pertinence de cette spécificité en fonction des modèles économiques existants.

- **Échanges autour de la contribution de Carole le Rendu : « Quelles formes d'implication dans les lieux de musiques actuelles et amplifiées ? »** parue dans le numéro Musiques actuelles : un pas de côté, Volume, 2005-2.

L'article dresse un état des lieux des pratiques de gestion des ressources humaines dans ce secteur et interroge la question de l'implication à travers 4 variables, l'engagement militant, l'appartenance communautaire, l'engagement artistique et le projet esthétique pour constater l'accroissement du caractère aliénant de l'implication organisationnelle et de l'engagement militant.

**séance de l'après-midi**

- **Synthèse collective des thèmes de la matinée**

- **Échanges autour de la contribution de Philippe Teillet : Le « secteur » des musiques actuelles : de l'innovation à la normalisation... et retour ?**

- **Intervention du « Grand Témoin Décalé » : Patrick Mignon : structuration du sport et place à l'innovation (notamment du foot) et débat avec l'ensemble des intervenants de la matinée et des participants**

Alors que le thème de la diversité culturelle semble séduire un grand nombre d'acteurs des musiques actuelles, trouvant là de quoi fonder la légitimité de leurs activités et de leurs demandes, on observe aussi une forme d'unification et de normalisation des pratiques, des ambitions et des discours de ces mêmes acteurs. Face à d'éventuels aveuglements ou dénégations à ce sujet, certains se chargent de pointer les fortes ressemblances, voire le mimétisme, de certaines programmations et le caractère stéréotypé (et bien souvent

indigent) des projets artistiques et culturels de beaucoup de lieux. D'un territoire à l'autre, aux « quatre coins de l'hexagone », se déclinent en effet les mêmes mots (litanies ?) en « ion » : diffusion, formation, professionnalisation, structuration. Plus encore, on prédit souvent pour les scènes de musiques actuelles un devenir de futures « Scènes Nationales ». Triomphe de la « reproduction », échec de l'innovation ?

Il s'agira alors, pendant cette seconde partie de la journée d'étude, de s'attacher à vérifier la pertinence de ce constat. En somme : **la normalisation des acteurs des musiques actuelles : mythe ou réalité ?**

Ensuite, pour la part de réalité de ce constat, il s'agira d'en **rechercher les causes**. Fréquemment, on prête à l'institutionnalisation et aux rapports avec les pouvoirs publics la responsabilité de cette situation. Mais ne s'agit-il pas dans ce cas de se dédouaner à bon compte et d'externaliser la responsabilité d'un phénomène qu'on ne veut pas assumer ?

Les acteurs des musiques actuelles ne sont-ils pas eux-mêmes les principaux agents de leur propre mise aux normes ?

Si une telle normalisation n'est pas souhaitable, il faudra enfin se demander **comment retrouver cette force d'innovation** que les milieux des musiques actuelles vivaient plus ou moins consciemment comme leur « spécificité » et le sens originel de leurs engagements. L'évaluation et plus encore la mise en débat de leurs valeurs, pratiques et modèles de référence, sont des perspectives envisageables. Mais de quelle manière est-il possible de procéder à leur mise en œuvre ?

De telles questions invitent en somme à se pencher sur la responsabilité du « secteur » des musiques actuelles à l'égard des formes collectives instituées de nos rapports à la « culture ». Par souci (pas totalement incompréhensible) de se partager les « gâteaux » des interventions publiques en matière culturelle, allons-nous travailler à la reconduction, marginalement amendée, du modèle français de politiques culturelles, ou allons-nous, au contraire, être capables de contribuer fortement à en inventer des formes et des objectifs inédits ?

## Programme détaillé

Accueil à 9 h 30

10 h : Quel modèles économiques ? Dominique Sagot (Professeur en économie, Angers)

10 h 20 : Réaction de François Jonquet et François Delaunay ( co-directeurs du Chabada)

10 h 45 : débat avec la salle, animateur du débat : Gérôme Guilbert (Docteur en sociologie)

Pause

11 h 40 : La question de l'implication des personnels, Carole Le Rendu (Enseignante en gestion, Angers)

12 h 00 : réaction de Philippe Berthelot (Directeur de la Fedurok)

12 h 30 : débat avec la salle, animateur du débat : Jean-Claude Wallach (Consultant culturel)

Repas

14 h 30 : Synthèse collective des 2 thèmes de la matinée, animateur du débat : Denis Talledec (Coordinateur du Pôle Régional des Musiques actuelles)

Pause

15 h 30 : Le « secteur » des musiques actuelles : de l'innovation à la normalisation... et retour ? Philippe Teillet (Maître de conférences en Science politique, Directeur du Master, IEP Grenoble)

15 h 50 : Le Grand Témoin Décalé, Patrick Mignon, (Sociologue, l'INSEP)

16 h 15 : débat avec la salle, animation du débat, Philippe Audubert (Responsable des formations, Trempolino) et Sophie Gosselin (collectif APO 33)

### **Informations pratiques**

La journée du 10 octobre se déroule à l'Espace culturel de l'université d'Angers : campus Saint-Serge, 13 allée F. Mitterrand

Horaire : 9 h 30 à 17 h 30

entrée libre

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Damien Tassin coordinateur du Master et co-organisateur de la journée : [dam.tassin@free.fr](mailto:dam.tassin@free.fr), Portable : 06 71 26 00 76